

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

016-211602362-20160708-D_2016_8_11-DE 8, place du champ de foire
Reçu le 21/07/2016 16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tel : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2016_8_11

L' an deux mille seize , le vendredi 08 juillet à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 01 Juillet 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur PORTE Henri -Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur BERCHENY Dorian

Votants : 22

Objet : Acquisition foncière de parcelles RD35 et rétrocession au département

Pouvoirs :

Monsieur REVEREAULT Jean a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine
Monsieur BARBE Hugues a donné pouvoir à Madame RELET Graziella
Madame GROLLEAU Rachel a donné pouvoir à Monsieur SUSSET Bernard

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Madame SOULET Sandrine, Madame GROLLEAU Rachel

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Monsieur le Maire informe que les travaux d'aménagement et de sécurisation de la Route Départementale 35 se dérouleront du 5 au 28 octobre 2016.

Il précise qu'il convient d'apporter une précision aux délibérations des Conseils Municipaux en date du 11 décembre 2016 et 8 avril 2016, relatifs à l'acquisition des parcelles en bordure de la route départementale 35.

Vu les délibérations des Conseils municipaux des 2 septembre 2011, 10 avril 2015, 11 décembre 2015 et du 8 avril 2016 concernant le projet d'aménagement de la RD35 ;

Vu la délibération n°204 Action 2211 du Conseil Départemental de la Charente en date du 18 mars 2016 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 8 avril 2016 relatif aux modalités financières et pratiques du projet d'aménagement de la RD 35 ;

Vu les termes de la convention de cofinancement avec le Conseil Départemental de la Charente.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- PRECISE que les parcelles sont acquises par la commune puis, dans un second temps, rétrocédées au profit du Département de la Charente ;
- AUTORISE le Maire à signer les actes notariés correspondants.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/07/2016, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le **21 JUL. 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET.

